

Département du Nord

EXTRAIT

Arrondissement de LILLE

Canton de Annœullin

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OSTRICOURT

COMMUNE D'OSTRICOURT

L'an deux mil vingt-quatre, le dix octobre à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal d'OSTRICOURT se sont réunis en Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bruno RUSINEK, Maire, suite à la convocation qui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Effectif légal :	29
Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	19
Nombre de pouvoirs :	5
Nombre de conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir :	5

Étaient présents :

M. Bruno RUSINEK – Mme Valérie NEIRYNCK – M. Jean-Michel DELERIVE – M. Sylvain BEAUVOIS – Mme Christine STEMPIEN (arrive à 19h30) – M. Rabah DEGHIMA – Mme Marylène GALLIEZ – M. Cédric MONCOURTOIS – M. Mme Hafida BENFRID-CHERFI – Mme Henriette SZEWCZYK – M. Jean-Jacques VAN WAELSCAPPEL – M. Mme Aurore THUEUX – M. Abdella BOULOUIZ – Mme Aline DESCAMPS – Mme Oihiba VANDERUST – M. Samuel HANC (arrive à 19h40) – M. Laurent WORONIN – Mme Cathie KOSCIUSZKO –

Était excusé :

Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA ayant donné pouvoir à M. Jean-Michel DELERIVE ;
Mme Brigitte RINGOT ayant donné pouvoir à Mme Hafida BENFRID-CHERFI ;
Mme Marie-Neige SMIGOWSKI ayant donné pouvoir à M. Laurent WORONIN ;
M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à Mme Aline DESCAMPS ;
M. François POLAK ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK

Étaient absents :

M. Nordine HAMZAOU
Mme Coralie SEILLIER
Mme Magali VANQUELEF
M. Frédéric CROMMELINCK
M. Ludovic MEKIL

Madame Aurore THUEUX a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal

Date de la convocation : 3 octobre 2024

2024/055 : RETROCESSION DANS LE DOMAINE COMMUNAL D'UNE CONCESSION

2024/055 : RETROCESSION DANS LE DOMAINE COMMUNAL D'UNE CONCESSION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'opportunité de reprise dans le domaine communal de la concession située Allée V N°15, ordre N°1564 appartenant à Madame JEDRZEJEWSKI Gertrude née KACZMAREK.

Considérant que la concession est vide à ce jour de toute sépulture

Le Conseil Municipal à l'unanimité avec 5 pouvoirs (Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA ayant donné pouvoir à M. Jean-Michel DELERIVE ; Mme Brigitte RINGOT ayant donné pouvoir à Mme Hafida BENFRID-CHERFI ; Mme Marie-Neige SMIGOWSKI ayant donné pouvoir à M. Laurent WORONIN ; M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à Mme Aline DESCAMPS ; M. François POLAK ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK) et 5 absents n'ayant pas donné pouvoir (M. Nordine HAMZAOU, Mme Coralie SEILLIER, Mme Magali VANQUELEF, M. Frédéric CROMMELINCK, M. Ludovic MEKIL) décide :

- D'accepter la reprise de la concession appartenant à Madame JEDRZEJEWSKI Gertrude née KACZMAREK
- D'autoriser le remboursement d'un montant de 8,40 € à Madame JEDRZEJEWSKI Gertrude née KACZMAREK

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication ou de son affichage.

La Secrétaire de séance



Aurore THUEUX



Le Maire

Bruno RUSINEK